



Paris, mardi 27 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01309

Modifiant l'avis n° FR/2024/01173

Modifié par l'avis n° FR/2024/01900

Pris en application :

Code des transports

Travaux de tiers (Mise en lumière du pont Neuf et de la passerelle des Arts)**SEINE - TRAVERSEE DE PARIS****Réduction du nombre de passes navigables (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 12/02/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : de nuit
 - o Seine dans Paris
entre les pk 170.420 (Pont Neuf) et pk 170.750 (Passerelle des Arts) - Rive gauche

Modification des conditions de navigation (Passage à double sens de la asse 5) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 27/02/2024 à 10:00 au 01/03/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent
 - o Seine dans Paris
au pk 170.750 (Passerelle des Arts) - Dans le chenal

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/01/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Lundi au Vendredi
 - o Seine dans Paris
entre les pk 170,420 (Pont Neuf) et pk 170,750 (Passerelle des Arts)

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/01/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Lundi au Vendredi
 - o Seine dans Paris
entre les pk 170,420 (Pont Neuf) et pk 170,750 (Passerelle des Arts)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de réfection du dispositif de mise en lumière du pont Neuf et du pont des Arts. L'entreprise intervient depuis un ponton de travail pour le pont Neuf et avec des cordistes pour le pont des Arts.

Chaque passe de navigation est traitée en journée sur 5 jours sauf pour la passe 2 du pont des Arts traitée de nuit selon le phasage et les plans de signalisation ci-joints. Les passes navigables du pont Neuf bras principal seront traitées hors période de crue. La passe 5 de la passerelle des Arts est donnée à double sens du 27/02 au 1/03.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve d'une extrême vigilance, d'éviter de faire des remous et de se conformer à la signalisation temporaire de chantier mise en place interdisant la navigation par les passes navigables selon les plans de phasage ci-joints.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

30/03/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT